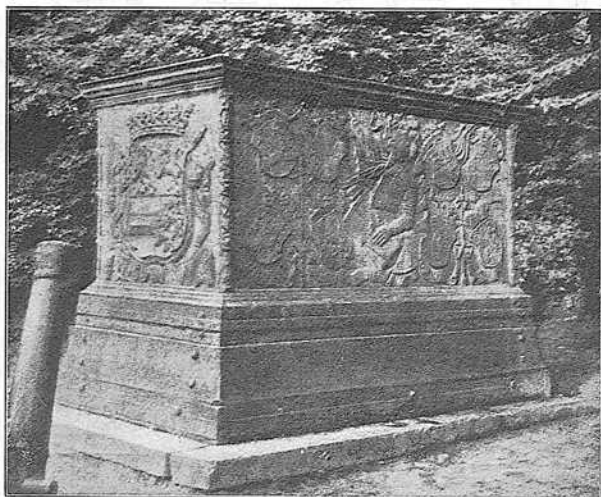


celui composé par le bas peuple, la noblesse et l'armée et qui inclinait pour un pouvoir centralisateur et héréditaire, en l'espèce la maison d'Orange. Le conflit prit une tournure fatale lorsque les « patriotes » se prononcèrent pour les Arminiens ou Remontrants (secte à tendances rationalistes), ce qui les mit en opposition avec l'immense majorité de la nation, profondément calviniste et craignant dans l'arminianisme un crypto-catholicisme. Sur le terrain théologique, les plus grands adversaires des arminiens se trouvaient être les gomaristes défendant avec âpreté et intolérance notamment le dogme



Cl. Musée de l'Etat

Sarcophage d'airain de Maurice de Nassau

calviniste de la double prédestination. Maurice ne se fit pas faute de se prononcer pour les gomaristes. Et c'est en se considérant comme le porte-parole du gros de la nation qu'il fit emprisonner les chefs des « patriotes » Hugo Grotius, Hoogerbeets ainsi que le « raad pensionaris » (administrateur de province) VAN OLDENBARNEVELT, mort sur l'échafaud en 1619. Depuis bien longtemps (57) on admet que le Grand pensionnaire, auquel les Provinces Unies durent l'armistice d'Anvers conclu contre l'avis de Maurice, dut payer de sa vie son opposition aux velléités du prince d'Orange. Les apologistes de la maison d'Orange prétendent évidemment que Maurice n'aurait pas aspiré au pouvoir monarchique.

Les archives du gouvernement contiennent la procuration pour la reprise des fiefs situés dans le duché de Luxembourg (15. 6. 1618) ainsi que l'acte de foi et hommage y relatif. Grâce au dénombrement du 25. 1. 1619 nous savons que les terres luxembourgeoises appartenant au stadhouder Maurice étaient situées à *Vianden, Dasbourg,*